

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes_presse

Vendredi 29 janvier 2016

Le saviez-vous ?

Ça s'est passé à Rennes en 2015



LA **DYNAMO**
CULTURELLE



États
généraux de la
CULTURE



La **fabrique**
citoyenne
Charte
rennaise de
la démocratie
locale



Sommaire

→ Institution

- L'agglomération de Rennes devient Métropole

→ Démocratie locale

- Charte rennaise de la démocratie locale
- Budget participatif
- Projet éducatif local

→ Culture

- Dynamo culturelle
- Etats généraux de la culture

→ Gestion de l'eau

- Gestion publique de l'eau pour la Ville de Rennes
- Marché public innovant
- La compétence de l'eau pour Rennes Métropole

→ Aménagement et urbanisme

- Centre des congrès
- Ligne b du métro
- EuroRennes

→ Habitat

- Nouveau Programme local de l'habitat

→ Innovation numérique

- Les Opportunités digitales
- La French Tech Rennes St Malo

→ Palmarès

Service de Presse

prescom@rennesmetropole.fr

02.23.62.22.34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

metropole.rennes.fr/espace-presse

L'agglomération devient Métropole

Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'agglomération rennaise est devenue une Métropole de plein exercice.

Ce passage donne à Rennes Métropole l'impulsion pour se hisser parmi les territoires français et européens les plus attractifs et poursuivre la dynamique enclenchée avec la construction de la Cité internationale, du Centre des congrès ou encore l'opération EuroRennes qui s'articule autour d'une gare rénovée et restructurée pour accueillir la LGV en 2017, plaçant Rennes à 1 h 27 de Paris. L'obtention du statut de Métropole consacre la fonction de capitale régionale de Rennes et confirme sa responsabilité particulière pour être le moteur du développement économique, de l'aménagement du territoire et de la qualité de vie d'un large bassin de population et d'activité.

Plus d'efficacité, plus de cohérence, pour une optimisation des coûts

Ces nouvelles compétences -l'eau et l'assainissement, les voiries, la gestion des concessions de distribution de gaz et d'électricité et les réseaux de chaleur-transférées des communes à la Métropole entraînent une plus grande efficacité et une plus grande cohérence dans l'administration du service public, pour une gestion plus économe, grâce aux mutualisations et aux coopérations nouvelles entre les communes.

Cette évolution s'est préparée loin des oppositions partisans, en multipliant les temps d'échange et les rencontres entre les élus et avec la population. Une démarche fidèle à la tradition du consensus ambitieux qui est, depuis toujours, celle de l'agglomération rennaise.



La Fabrique citoyenne

De nouvelles formes de concertation pour donner la parole aux habitants

Concrétisation de l'engagement pris par Nathalie Appéré et l'ensemble de l'équipe municipale de développer et d'enrichir les espaces de dialogue et de participation à l'élaboration des politiques publiques, la Fabrique citoyenne, lancée au printemps 2015, vise à donner à tous la parole et les moyens de prendre part aux débats à travers de nouvelles formes de concertation, notamment sur les cinq grands chantiers lancés par la Maire: la laïcité, l'éducation, la lutte contre le racisme et les discriminations, la culture, et l'emploi et l'insertion seront au cœur des échanges proposés aux Rennaises et aux Rennais pour que chacun puisse participer à la construction de la cité.



Une charte de la démocratie locale

Sans équivalent en France par ses ambitions et son ampleur, la Charte rennaise de la démocratie locale vise à renforcer le rôle des habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'action publique pour la rendre plus juste, plus efficace et plus pertinente. **La Charte engage l'équipe municipale pour la durée de son mandat et encadre la démarche de la Fabrique citoyenne.**

La Charte rennaise de la démocratie locale prévoit la mise en place de conseils de quartier co-présidés par un habitant et un élu et dont la moitié des habitants auront été tirés au sort. Elle permet aux Rennaises et aux Rennais de décider d'une partie des investissements de la Ville, de proposer l'inscription d'une question ou d'une proposition de consultation à l'ordre du jour du Conseil municipal, de saisir un médiateur de la Ville, de donner leur avis lors de votations citoyennes... La mise en œuvre de ces mesures fait l'objet d'un suivi annuel par un groupe de témoins constitué d'habitants volontaires et tirés au sort.

[La charte de la démocratie locale](#)

[Le communiqué de presse](#)

Un budget participatif

En novembre 2015, les Rennaises et les Rennais ont déposé leurs idées de projets à financer sur le budget d'investissement de la Ville, à hauteur de **3,5 millions d'euros**.

992 idées de projets ont été recueillies sur la plateforme en ligne et dans les urnes installées à l'Hôtel de Ville et dans les directions et mairies de quartier.



fabriquecitoyenne.rennes.fr
La Fabrique citoyenne de Rennes
[@fabcitoyenne](#) | [#fabcitoyenne](#)

rennes
VIVRE EN INTELLIGENCE

Les habitants, qui pourront voter pour le projet qu'ils préfèrent parmi ceux retenus. Le budget participatif de la Ville de Rennes représente 18 millions d'euros d'ici 2020.

En **2016**, les Rennais gardent la main : ils peuvent suivre l'instruction des projets, ils sont tous conviés à participer à l'agora citoyenne, fin février, et à voter ensuite pour les projets qu'ils souhaitent voir financés, à l'échelle de leur quartier et à l'échelle de la ville.

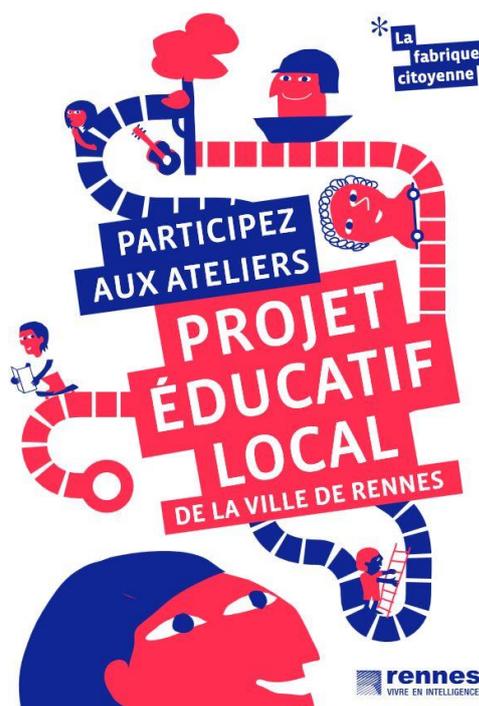
[Le dossier de presse sur le budget participatif](#)

Un projet éducatif local

Depuis septembre 2015 et jusqu'en mars 2016, la Ville de Rennes, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement d'Ille-et-Vilaine, a proposé aux Rennais, qu'ils soient professionnels du secteur de l'éducation, parents d'élèves ou habitants intéressés par les questions éducatives, de venir échanger et donner leur avis sur les grandes questions qui fondent l'ambition éducative de la Ville de Rennes : partage de la culture, apprentissage de la laïcité, lutte contre les inégalités, usage du numérique, continuité éducative, soutien à la parentalité.

Le Projet éducatif local (PEL) constitue le cadre de référence de la mise en œuvre de la politique éducative de "Rennes, ville éducatrice". Il définit une politique éducative locale partagée, en réunissant l'ensemble des acteurs éducatifs et en mutualisant les moyens existants, pour mieux contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes Rennais. Il a été conçu comme le cadre de référence global à l'intérieur duquel se sont inscrites les démarches éducatives, principalement en direction des enfants de 0 à 18 ans (de la crèche à l'université) et de leurs parents.

Les six ateliers publics ont lieu chaque mois depuis septembre 2015 et sont animés par des personnalités ou experts du monde éducatif. Les échanges issus de ces ateliers viendront nourrir le nouveau PEL qui sera présenté à la rentrée de septembre **2016**.



La Dynamo culturelle

Une opération innovante de crowdfunding culturel pilotée par la collectivité

En janvier 2015, Rennes Métropole est la première collectivité en France à avoir lancé et piloté un projet culturel d'accompagnement au financement participatif, en lien avec la plateforme Proarti.fr. À travers un appel à projets, la Dynamo culturelle permet au grand public de devenir pro-acteur en soutenant et en finançant les projets culturels qu'il souhaite voir émerger sur le territoire.



Les objectifs :

- > dénicher de nouveaux acteurs, projets ou talents ;
- > permettre à des personnes amateurs de trouver des financements ou de tester leur projet professionnel en le présentant auprès des internautes ;
- > expérimenter un nouveau mode de soutien de la collectivité, en partageant le choix des projets subventionnés avec les internautes sur la plateforme de financement participatif ;
- > fédérer les habitants du territoire autour de projets culturels.

La Dynamo culturelle permet ainsi d'expérimenter en adoptant une approche nouvelle de participation contributive des citoyens.

Du côté des porteurs de projet, cette opération leur permet de croiser leurs réseaux (personnels, professionnels, associatifs, institutionnels...). La Dynamo apporte une visibilité importante et une diversification de soutiens à leurs projets. Elle crédibilise également les campagnes vis-à-vis des donateurs grâce au label apporté par la collectivité.

En appui du financement participatif, une dotation globale de Rennes Métropole de 5 000 € a récompensé les projets qui se sont distingués par leur collecte participative. Ont été récompensés :

- > le projet qui a récolté le plus de soutiens ;
- > le projet le plus soutenu par les habitants de Rennes Métropole ;
- > le projet le plus recommandé ;
- > les 4 projets qui ont terminé le plus rapidement leur collecte.

En **2016**, Rennes Métropole lance la saison 2 de la Dynamo culturelle, de janvier à juin.

[Le communiqué de presse](#)

Les États généraux de la culture

Un temps de concertation et de mise en débat et en partage des politiques culturelles rennaises

D'avril à novembre 2015, les États généraux de la culture de Rennes ont donné lieu à une mobilisation conséquente. Ils ont été rythmés par des rencontres, des ateliers thématiques, des cafés culturels, permettant aux acteurs culturels, artistes et habitants d'échanger et d'imaginer des propositions pour construire, ensemble, un horizon culturel commun.

Les États généraux ont permis d'établir une meilleure interconnaissance des acteurs culturels entre eux et un lien plus affirmé avec les habitants, les uns et les autres manifestant d'ailleurs la volonté de poursuivre ce dialogue sous des formes différentes (assemblée, ateliers, cafés etc.).

Au terme des États généraux de la culture, qui ont mobilisé près de 2 000 personnes, la Ville de Rennes a proposé des engagements concrets autour de plusieurs axes forts du territoire : la jeunesse, la participation des habitants, l'innovation...



[Les engagements de la Ville de Rennes pour la culture](#)

[Les communiqués de presse sur les États généraux de la culture](#)

La gestion de l'eau devient publique

Une tarification écologique et sociale de l'eau

Depuis le 1^{er} avril 2015, la distribution et la production de l'eau potable à Rennes sont assurées par la Société publique locale (SPL) « Eau du bassin rennais ».

Depuis 130 ans, la distribution était confiée à une entreprise privée, en l'occurrence Veolia, par délégation de service public. La Ville de Rennes a décidé de « reprendre la main » sur l'eau potable en attribuant cette délégation à la Société publique locale qu'elle a créée dans cet objectif. Gratuité des dix premiers mètres cube, progressivité des tarifs, chèque-eau pour les familles nombreuses... En 2015, la Ville de Rennes a instauré une nouvelle politique de l'eau potable, à l'occasion du changement d'exploitant du réseau.



[Le communiqué de presse](#)

Un marché public innovant pour protéger les ressources en eau

Promouvoir une agriculture locale et performante et protéger l'eau des bassins versants qui alimentent la ville

Dans une démarche tout à fait expérimentale, la Ville de Rennes et la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) ont lancé, en septembre 2015, un marché d'amélioration de la qualité des eaux *via* l'achat de denrées alimentaires. L'objet du marché est la protection des ressources en eau, mais son support est l'achat de produits laitiers et de viande porcine. En s'inspirant de la logique des clauses d'insertion sociale, la Ville et la CEBR fixent la qualité de l'eau comme critère pour l'achat de denrées alimentaires.

Le but : promouvoir une agriculture locale et performante et protéger l'eau des bassins versants qui alimentent la ville. Avec l'aide de la CEBR, Rennes a sollicité les producteurs agricoles afin qu'ils répondent à ce marché expérimental dont l'objectif est de les encourager à prendre la voie d'une agriculture vertueuse en leur offrant des débouchés grâce à ses besoins en restauration collective.

[Le communiqué de presse](#)

Rennes Métropole exerce la compétence de l'eau

Vers un prix unique de l'eau pour 56 communes à l'horizon 2024

Depuis le 1^{er} janvier 2015, Rennes Métropole est compétente en matière d'eau et d'assainissement sur l'ensemble de son territoire.

Aux 17 syndicats et autorités compétentes en matière d'eau potable au 31 décembre 2014, a succédé un seul acteur : la collectivité Eau du bassin rennais. Depuis le 1^{er} janvier 2015, elle assure, pour le compte de la Métropole et de 13 communes non métropolitaines qui ont souhaité s'associer dans cette nouvelle et unique structure, la compétence eau potable. Soit quelque 470 000 habitants.

En matière de politiques de l'eau et de l'assainissement, Rennes Métropole s'est fixé plusieurs objectifs : renforcer le contrôle public sur les services, rationaliser les modes de gestion, préserver les solidarités intercommunales et harmoniser le prix de l'eau et de l'assainissement. Dès février 2015, une étude a été engagée conjointement entre Rennes Métropole et la collectivité Eau du bassin rennais pour harmoniser le prix de l'eau et de l'assainissement (16 grilles tarifaires pour l'eau potable avant la fusion des syndicats).

Dès **2016**, la facture d'eau va commencer à baisser pour la moitié des habitants de la métropole. Les prix de l'eau potable et de l'assainissement vont être aussi progressivement harmonisés, sur 8 ans pour les consommateurs domestiques et sur 10 ans pour les professionnels pour atteindre un prix unique de l'eau 2024.

Le futur centre des congrès

Un monument historique en pleine transformation

Le Couvent des Jacobins en lévitation

Dans le cœur historique de la capitale bretonne, le couvent des jacobins (XIV^e siècle) a reposé, début 2015, comme en lévitation, sur une forêt de micropieux de près de quatorze mètres de hauteur. Cette phase provisoire, l'une des plus spectaculaires d'un chantier de 74,9 millions d'euros HT, a permis d'excaver le sous-sol afin d'y construire les salles enterrées du futur Centre des congrès : un grand auditorium de 1000 places et une salle à plat de 500 places.



[Le dossier de presse du Couvent des Jacobins en lévitation](#)

En **2016**, les travaux continuent avec des étapes importantes comme la pose de la poutre warren, la poursuite de la restauration du monument historique et la finalisation du clos couvert.

L'exceptionnelle sépulture de Louise de Quengo

De 2011 à 2013, l'Inrap a mené, sur prescription de l'État (Drac Bretagne), une fouille préventive au couvent des Jacobins. Deux ans après, les études se poursuivent et livrent de nouvelles découvertes.



Environ 800 sépultures y ont été mises au jour par les archéologues, dont cinq cercueils de plomb. L'un d'eux contenait une dépouille dans un état de conservation exceptionnel : Louise de Quengo, décédée en 1656. Son étude est un témoignage rare des pratiques funéraires des

élites du XVII^e siècle. La découverte du corps de Louise et son incroyable conservation a également permis l'étude des vêtements de l'époque. C'est en effet un habit complet de religieuse qui a été extrait de la tombe. Une fois nettoyé et restauré, le musée de Bretagne sera en charge de sa valorisation.

[Le dossier de presse sur la découverte de Louise de Quengo](#)

Construction de la ligne b du métro

Élaine creuse la deuxième ligne de métro

Parti de la base vie de la Courrouze début janvier 2015, le tunnelier Élaine a parcouru 2 800 mètres sur les 8 kilomètres qu'il doit creuser. Il ressortira de terre mi-2017 et aura relié neuf stations.

1,184 milliards d'euros : c'est le plus gros chantier de travaux publics mené par une collectivité en France.

5500 emplois seront nécessaires à la réalisation de la ligne (emploi directs et indirects).

300 millions d'euros : c'est le montant du prêt de la Banque européenne d'investissement (BEI) participant au financement de la ligne b, porté par l'Union européenne, l'État, la région Bretagne et le département d'Ille-et-Vilaine.

14 kilomètres : la ligne b du métro reliera du sud-ouest au nord-est trois communes de Rennes Métropole : Saint-Jacques-de-la-Lande, Rennes et Cesson-Sévigné.

En 2020, 73 % des habitants de Rennes vivront à moins de 600 m d'une station de métro (ligne a ou b) et les lignes desserviront des zones représentant 49 % des emplois de Rennes Métropole. 91 % des étudiants pourront rejoindre leur établissement de formation grâce au métro.



[Dossier de presse sur le baptême du tunnelier Élaine](#)

En **2016**, Élaine devrait parcourir 3,3 kilomètres et relier quatre stations supplémentaires. Quatre des futures stations, ainsi que la gare atelier, entreront dans leur phase de second œuvre, et le gros œuvre commencera pour les trois stations aériennes de la future ligne b. 2016 sera aussi l'année de la réalisation des piles et du tablier du viaduc.

EuroRennes

EuroRennes reconfigure le centre-ville de la capitale bretonne

En 2017, le prolongement de la LGV placera Rennes à 1 h 27 de Paris. Agrandie et modernisée, la nouvelle gare de Rennes deviendra un pôle d'échanges multimodal (Pem) ouvert à tous les modes de déplacement alternatifs à la voiture. Le quartier EuroRennes métamorphose le cœur de Métropole et le centre-ville de la capitale bretonne qui se reconfigure autour de sa nouvelle gare. Avec la construction d'une seconde ligne de métro et d'un Centre des congrès, EuroRennes s'inscrit dans un ensemble de grands projets urbains qui contribuent à renforcer l'identité de Rennes comme Métropole de plein exercice, confortant son attractivité et son dynamisme.

En 2015, les travaux ont commencé en plusieurs points de la vaste opération EuroRennes : la gare de Rennes a entamé sa reconfiguration par d'importants travaux de démolition.



Octobre 2015
© Devisubox / Rennes Métropole

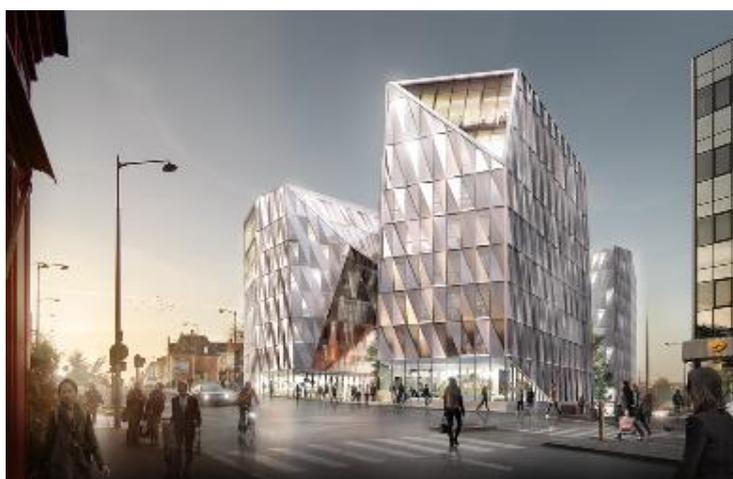


Novembre 2015
© Devisubox / Rennes Métropole

Les premiers programmes immobiliers se concrétisent avec la 1^{ère} pierre d'Eurosquare (novembre) et l'annonce de l'achat, par un investisseur unique, de l'ensemble des bureaux du programme Urbanquartz, signe de la confiance des investisseurs dans le futur quartier EuroRennes comme pôle économique majeur.

En **2016**, EuroRennes accélère la métamorphose et l'extension du centre-ville rennais avec la 1^{ère} pierre du programme Urbanquartz (mars) et la poursuite des travaux de reconfiguration de la gare (démolition de l'entrée nord et aménagement de l'espace voyageurs).

[Le dossier de presse sur EuroRennes](#)



© Icade/Hamonic-Masson/Alta

Troisième Programme local de l'habitat

Une production de 24 000 logements sur la période 2015-2020, soit une moyenne de 4 000 logements par an



Jeudi 9 juillet 2015, le Conseil de Rennes Métropole a adopté le projet du nouveau Programme local de l'habitat (PLH) pour la période 2015-2020. Ce troisième PLH s'inscrit dans la continuité des précédents tout en s'adaptant à la nouvelle donne sociale, économique et réglementaire et aux évolutions du marché. Il se caractérise par la volonté de produire différemment selon les territoires et les communes, en respectant l'armature urbaine définie par le Schéma de cohérence territoriale. En

gardant le cap de l'équilibre de peuplement et du développement durable, le PLH 2015-2020 de Rennes maintient son objectif de permettre l'accueil de tous, dans une métropole qui devrait approcher les 500 000 habitants à l'horizon 2030.

Le PLH 2015-2020 de Rennes Métropole en quelques chiffres :

- les 43 communes de Rennes Métropole devront livrer 24 000 logements sur la durée du PLH, soit une moyenne de 4 000 logements par an entre 2015 et 2020 ;
- conformément à l'armature urbaine, les objectifs définis assureront une production de logements à hauteur de : 50 % sur le cœur de Métropole, 20 % sur les 7 communes "pôles", 30 % sur les 31 communes "pôles de proximité",
- le flux de production annuel de logements locatifs sociaux représentera 25 % des nouvelles constructions ;
- l'investissement annuel global de Rennes Métropole est estimé à 22 millions d'euros par an en moyenne.

En **2016** : la contractualisation avec les 43 communes des objectifs du PLH interviendra au cours du 1^{er} trimestre 2016.

[Le communiqué de presse du PLH 2015-2020](#)

Innovation numérique

Lancement de La French Tech Rennes St Malo

Objectif : 1000 emplois par an dans la filière numérique

Rennes Métropole fait partie des neuf premiers territoires labellisés French Tech, en novembre 2014. Suite à cette labellisation, l'association La French Tech Rennes St Malo a été créée en mars 2015. Association loi 1901, elle a pour objet de piloter localement le dispositif French Tech, dont le label a été attribué par le gouvernement français au territoire de Rennes Métropole, élargi à Saint-Malo Agglomération ainsi que Malestroit, Carentoir et La Gacilly.

Les spécialités de La French Tech Rennes St Malo sont la production de contenus audiovisuels, la cybersécurité, l'e-santé et la ville intelligente, ainsi que les objets connectés.

La French Tech Rennes St Malo compte aujourd'hui plus de 165 membres (start-up et entreprises du numérique).

21 100 emplois sont déjà liés au numérique dans plus de 1000 entreprises, ce qui représente 7 % des emplois. Actuellement, 500 à 600 emplois sont créés par an dans cette filière, et l'objectif est d'atteindre les 1000 par an dans les dix prochaines années.

En janvier **2016**, La French Tech Rennes s'est installée dans son bâtiment totem, au Mabilay de Rennes.



[Le dossier de presse de La French Tech Rennes St Malo](#)

Innovation numérique

Deuxième édition des Opportunités digitales

Un événement éclectique à l'image de l'univers numérique rennais

En octobre 2015, Rennes Métropole et ses partenaires, dont La French Tech Rennes St Malo, ont donné rendez-vous aux entreprises et au grand public pour une seconde édition des *Opportunités digitales*, événement rennais du numérique.

Pendant 10 jours, plus de 30 événements, ateliers, performances artistiques, conférences, colloques, speed dating ont été proposés au grand public et aux professionnels. Une édition qui s'adressait à la fois aux entreprises, start-up, investisseurs, institutionnels comme aux métropolitains et aux amateurs de créativité numérique.

Dans le domaine du numérique, les professionnels, qu'ils soient startuper, leaders de l'économie, chercheurs ou artistes, trouvent à Rennes un terrain et des moyens propices à l'émergence de leurs projets. Avec *Les Opportunités digitales*, Rennes Métropole et ses partenaires ont proposé ensemble, pendant dix jours, de découvrir cet écosystème numérique vivant et éclectique.

L'événement *Les Opportunités digitales* jouent ainsi un rôle de booster de la filière digitale rennais : booster de la synergie et de la connexion entre les acteurs et les forces du territoire, booster de la notoriété de l'écosystème digital rennais au plan national et international, et révélateur des pépites du territoire.

Les Opportunités digitales 2015 :

- > 20 partenaires porteurs d'événements
- > 45 événements + le festival Maintenant
- > 40 375 participants (dont 30 000 pour les événements propres au festival Maintenant)
- > Une portée internationale avec 15 pays représentés (Angleterre, Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Italie, Maroc, Gabon, Islande, Japon, Pologne, Suisse, Sénégal)
- > Thématiques abordées autour du numérique : culture scientifique et technique, emploi, business, cybersécurité, santé, éducation, nautisme, art et créativité, francophonie, smart city...



[Le dossier de presse sur les Opportunités digitales](#)

Palmarès 2015

Rennes Métropole est business friendly

Le palmarès 2015 des villes les plus « business friendly » du magazine L'Expansion classe Rennes à la première place dans la catégorie "agglomérations de 200 000 à 500 000 habitants, devant Montpellier, Grenoble et Strasbourg.

Label d'or Territoire innovant

Connaitre les démarches en cas de décès, pré-visualiser les emplacements disponibles, connaître les tarifs des concessions, consulter les avis d'obsèques, réserver la salle de recueillement du cimetière de l'Est, faire une balade virtuelle... tels sont les services proposés par le site internet cimetieres.rennes.fr pour lequel la Ville de Rennes a reçu le label d'or Territoire innovant en décembre 2015, à l'occasion du forum des Interconnectés.

Voir le site : cimetieres.rennes.fr

1^{er} prix Viens, je t'emmène

En décembre 2015, à l'occasion des 3^{èmes} rencontres du Réseau francophone des villes amies des aînés, la Ville de Rennes a reçu le premier prix "Viens, je t'emmène – Notre Temps", pour sa politique en matière d'habitat favorable au vieillissement contribuant à la prévention de l'isolement non choisi des aînés.

Rennes Grid, trophée d'or du Siati

En novembre 2015, Rennes Métropole s'est vu attribuer le trophée d'or du Siati (Sommet infrastructures, aménagement du territoire et immobilier) pour Rennes Grid, expérimentation d'un pilotage intelligent (smart grid) du réseau électrique de la Zac de Ker Lann.

De 2015 à 2016, en images



En 2015, les Tombées de la Nuit rassemblent 40 000 personnes dans le centre-ville de Rennes pour l'évènement Dominoes. Nathalie Appéré, Maire de Rennes, annonce qu'elle confie aux Tombées de la Nuit la programmation de "Dimanche à Rennes", à partir de **2016**.



En 2015, la retransmission sur écran géant, place de la mairie, de l'opéra La Cenerentola a réuni plusieurs milliers de spectateurs.

Le 8 juin **2017**, pour la cinquième fois, *opéra sur écran(s)* proposera un nouveau spectacle avec ***Carmen sur écran(s)***.



En 2015, Rennes accueillait le départ d'une étape du Tour de France.
En **2016**, les demi-finales du TOP 14 se joueront sur la pelouse du Roazhon Park, les 17 et 18 juin.



En 2015, la Cité Internationale Paul Ricœur était en chantier...
Elle sera inaugurée au printemps **2016**.